



**Sud Éducation Calvados**  
**12 rue du colonel Rémy**  
**14000 CAEN**  
**02 31 24 23 36 - 06 72 67 50 13**  
**Courriel : sudeduc14@free.fr**  
**Site : www.sudeduc14.fr**



## **Stages de formation syndicale AESH - AVS**

**Nous vous invitons à venir vous informer, échanger et débattre lors de ces stages de formation syndicale. C'est un droit pour tous les personnels. Vous pouvez bénéficier de 12 jours par an de congés pour formation syndicale à plein traitement durant l'année (voir modalités au recto).**

**Ces journées ne peuvent être déduites de vos salaires !**

### **Stage de formation syndicale à destination des personnels AESH et AVS.**

**" Quelles perspectives pour vos contrats et vos missions dans l'Éducation Nationale ? Comment s'organiser collectivement pour faire respecter nos droits et imposer des emplois statutaires pour toutes et tous ? "**

**À Caen le mardi 10 décembre 2019 de 9h à 17h dans notre local à la maison des syndicats, 9 rue du colonel Rémy.**

Depuis de (trop) nombreuses années, des contrats précaires ont été établis dans l'Éducation nationale. Initialement censés être des dispositifs pour des besoins non-pérennes, ces contrats se sont multipliés devenant non seulement la seule réponse aux postes non pourvus par des fonctionnaires mais servant aussi de variable d'ajustement du chômage. La mise en place de ces contrats a entraîné des reculs sociaux sans précédent en allant vers toujours plus de précarité (CUI, AESH, services civiques...). Même si l'action d'organisations syndicales a permis à certains de constater une légère amélioration de leur statut, comme par exemple les contrats d'AESH qui ouvrent la voie vers la CDIisation, c'est très loin d'être satisfaisant : pas assez de garanties dans le temps, du travail à temps partiel généralisé et contraint, des salaires beaucoup trop bas, un manque de formation... Les nouvelles circulaires parues en juin 2019 et l'apparition des PIAL sont la cause de nouvelles dégradations des conditions de travail pour les AESH. Sud Éducation a toujours agi pour lutter contre la précarité et exigé que les contrats CUI soient prolongés, les postes pérennisés, les salaires augmentés et les conditions de travail améliorées. Malgré les actions menées, de nombreuses revendications restent à satisfaire... Ce stage sera l'occasion de faire le point ensemble sur les actions en cours mais également d'aborder les questions de métier, conditions de travail, formation, contrat de travail ...

**Pour participer, AVANT LE 10 NOVEMBRE (délai d'un mois obligatoire) : deux choses à faire !**

- 1) Adressez le courrier (modèle au verso) à celui qui vous emploie (lycée Laplace ou Direction académique, lycée...) C'est obligatoire pour que vous puissiez participer.**
- 2) Envoyez-nous le papillon d'inscription ou prévenez de votre participation par retour de mail (voir au recto).**

## Modalités d'inscriptions aux stages

Papillon d'inscription aux stages de formation syndicale

à retourner à : SUD Éducation

12 rue du colonel Rémy 14 000 Caen ou nous envoyer un courriel à [sudeduc14@free.fr](mailto:sudeduc14@free.fr)

Date et lieu du stage :

Prénom et Nom :

Adresse personnelle :

Téléphone :

e-mail :

École ou établissement :

### **Lettre-modèle à adresser à votre supérieur (avant le 10 novembre )**

Nom, Prénom :

Nom et adresse de l'établissement

Date .....

M. le Directeur Académique

Ou M. Le Proviseur du lycée Laplace ou

M. le Proviseur

Objet : participation à un stage de formation syndicale

M. le Directeur Académique, ou M. le Proviseur

J'ai l'honneur de demander à bénéficier d'un congé pour formation syndicale d'une journée, en application de la loi n° 82-997 du 23 novembre 1982 et du décret n° 84-474 du 15 juin 1984, en vue de participer au stage de formation syndicale qui se déroulera le ....., à .....

Ce stage est déclaré sous l'égide du CEFISolidaires, 31 rue de la Grange aux Belles 75010 PARIS.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'assurance de mon attachement au service public de l'Éducation Nationale.

Signature